

Transcription - Document 12 : Demande d'une femme au Maire d'Orléans pour que cessent les bals clandestins, manuscrit (AMO, 1J415).

Orléans, le 7 avril 1918

Monsieur le maire

Il n'y a donc plus de justice plus d'ummanité pour ses pauvres malheureus qui se meurs la bas au fron.

Pauvre femme, pauvre mère, nous quit sont tout en pleur et tout en larme en penssan a nos pauvre malheureux enfants.

Sait ontheux monsieur le maire d'entendre la musique et la danse tout les jours comme cela chez la nommés Girard au 24 rue l'Etelon.

Un peu de pitié monsieur le maire. Vous sis bon sis umain pour tout ses pauvre femme et mère qui pleur leure pauvre enfants.

Sela vous crève le cœur d'entendre la musique dans un momant pareille ou qui tombe tant de pauvre soldat la bas.

Eeyée pitié Monsieur le maire

Veyée agréé mes sinser salutaxion

Transcription avec correction orthographique - Document 12 :

Orléans, le 7 avril 1918

Monsieur le maire

Il n'y a donc plus de justice plus d'humanité pour ces pauvres malheureux qui se meurent là-bas au front.

Pauvre femme, pauvre mère, nous qui sont tout en pleurs et tout en larmes en pensant à nos pauvres malheureux enfants.

C'est honteux monsieur le maire d'entendre la musique et la danse tous les jours comme cela chez la nommée Girard au 24 rue l'Etelon.

Un peu de pitié monsieur le maire. Vous si bon si humain pour toutes ces pauvres femmes et mères qui pleurent leurs pauvres enfants.

Cela vous crève le cœur d'entendre la musique dans un moment pareil où qui tombent tant de pauvres soldats là-bas.

Ayez pitié Monsieur le maire.

Veillez agréer mes sincères salutations.